# Archiviste records manager - Responsable du Pôle des Archives intermédiaires

Poste n° – Pôle société et citoyenneté - Direction des services d'archives (DSA) - Service traitement des fonds			
Classification	Filière culturelle Poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine  Lieu d'affectation : Bobigny - Archives Départementales  Fonction d'encadrement : Oui  Prime + NBI : / NBI à 25 points Quotité de travail : 100 %		
Environnement du poste de travail	Cellule/Pôle/Secteur · Pôle des Archives intermédiaires		
Position du poste dans l'organisation	Supérieur hiérarchique direct : Chef·fe du Service Traitement des fonds		

## Raison d'être du poste :

Animer et développer les missions et activités du nouveau Pôle des Archives intermédiaires composé de 6 agents (responsable, 1 archiviste, 4 aides archivistes) en étroite collaboration avec le secteur des Archives publiques et la cheffe de projet archives électroniques et système d'information.

	Déployer une démarche de Records management :
Missions principales	Piloter les travaux de définition de la stratégie de records management et élaborer et mettre en œuvre les procédures ;
	Cartographier la production documentaire (papier et numérique) des services du Conseil départemental et mettre en œuvre une politique d'archivage intermédiaire ;
	• Suivre les projets de dématérialisation et de numérisation, en lien le/la chef·fe de projet ad hoc;
	Gérer les espaces de conservation du BUB
	Coordonner la gestion scientifique, administrative, informatique et logistique des espaces de conservation ;
	<ul> <li>Assurer le suivi sanitaire des magasins et des archives et définir et mettre en œuvre les opérations de conservation préventive;</li> </ul>
	Contribuer à la stratégie de collecte du Service Traitement des fonds :
	<ul> <li>Conseiller et accompagner les producteurs dans la gestion de leurs archives papier et numériques intermédiaires et définitives;</li> </ul>
	Participer à l'évaluation et à la priorisation de la collecte d'archives publiques ;
	Communication:
	Coordonner les communications administratives des archives intermédiaires ;

	Elaborer et mettre en œuvre les procédures de communication et d'accès aux archives intermédiaires (papier et numériques).
Missions secondaires	<ul> <li>Participation aux activités du service et de la direction :</li> <li>Participer au tri et au classement d'archives, notamment historiques, et à la rédaction d'instruments de recherche normalisés ;</li> <li>Participer ponctuellement à la valorisation scientifique des archives publiques.</li> </ul>

## Compétences

#### • Relationnelles

- Savoir animer une équipe et conduire des réunion
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse
- Savoir adapter sa communication, sa présentation et ses réponses à ses interlocuteurs
- Savoir présenter des résultats d'études/travaux de manière pédagogue et communicante

### Organisationnelles

- Savoir évaluer, anticiper et adapter les moyens nécessaires à la conduite de l'activité
- Savoir organiser le travail en fonction des objectifs, du calendrier et de la charge de travail
- Savoir élaborer des outils de gestion et des procédures

#### • Techniques

- Connaître la réglementation en matière de gestion, de conservation et de communication des archives
- Connaître la pratique française et les normes internationales applicables à l'archivistique
- Connaissances en histoire des institutions, bonne culture historique générale
- Connaître l'organisation des collectivités territoriales et les producteurs d'archives publiques de niveau régional et départemental
- Savoir collecter, analyser et synthétiser des informations
- Savoir utiliser les outils bureautiques, logiciels métiers et/ou outils de suivi

Moyens mis à disposition :  Outils bureautiques, applications métier (Mnesys, SAE Asalae), dotation vestimentaire (blouses, chaussures de sécurité, etc.)				
Niveau d'études :  Diplômes requis : Master 2 Archives  Expérience(s) professionnelle(s) sur un poste similaire :  X Souhaitée(s) Requise(s)				
Caractéristiques principales liées au poste :  Horaires spécifiques Permis de conduire obligatoire Déplacements province et étranger Astreintes	☐ Logement de fonction ☐ Vaccins obligatoires ☒ Port d'une tenue de travail obligatoire ☒ Ponctuellement : Poussière, manutention, participation aux chantiers collectifs définis par la direction			

Tous nos postes sont handi-accessibles.

Le département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toutes missions relevant de son cadre d'emplois au-delà de la présente fiche de poste.